



PROVINCE DE QUÉBEC  
MCR LAC-SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

ADOPTION DU BUDGET 2022  
ET  
DE LA MODIFICATION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024  
ADOPTÉE PAR RÉSOLUTION # 7063-2021

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, conformément à l'article 956 du Code municipal :

**QU'**une séance extraordinaire portant sur l'adoption du budget 2022 et du Plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 aura lieu au 351 Rue Turgeon, le 31 janvier 2022 à 19h00 à huis clos.

Le public n'est pas admis en salle, mais pourra toutefois visionner via le lien de la chaîne Youtube qui sera publicisé sur la page Facebook et le site internet de la Municipalité.

**AVIS** est également donné que les délibérations du Conseil et la période de questions pour les contribuables, lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur le budget 2022 et sur les immobilisations 2022-2023-2024 et son adoption.

Lors de la période de question des citoyens en fin de séance, le public pourra adresser des questions au conseil municipal en composant le 428-344-1302 poste 227 ou par courriel à [dq@ville.hebertville.qc.ca](mailto:dq@ville.hebertville.qc.ca).

La séance sera diffusée sur le site Internet 1<sup>er</sup> février 2022  
<https://www.hebertville.qc.ca/vie-municipale/procès-verbaux/>

DONNÉ à Hébertville ce 18<sup>ème</sup> jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-deux.

Carolle Perron  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière par intérim

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Carolle Perron, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, résidante à Chicoutimi, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, à l'Église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce en date du 18 janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18<sup>ème</sup> jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-deux.

Carolle Perron  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière par intérim